

Et quand ils furent dedans, ils achetèrent deux tourtelles pour offrir au temple, comme il étoit de coutume selon la loi.

Adonc saint Siméon, prêtre de la loi, fut inspiré de la grâce du Saint-Esprit, afin qu'il pût voir clairement notre Sauveur Jésus-Christ. Et quand il fut devant la Vierge Marie, laquelle le tenoit entre ses bras, il s'agenouilla devant lui et l'adora entre ses mains.

Adonc Jésus-Christ lui donna sa bénédiction et se tira devers saint Siméon, et fit signe à sa mère qu'elle le laissât aller. Et quand la Vierge Marie connut le signe, incontinent elle le bailla à saint Siméon, dont il eut grande joie.

Il le prit moult révéremment entre ses bras, et l'enveloppa en son giron, et puis chanta : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.*

Après, Jésus étendit ses bras et se tourna vers sa mère, puis ils s'en allèrent à l'autel et firent la procession tout à l'entour ; et saint Siméon et Joseph alloient premiers et se tenoient par les mains, en disant : *Redemptionem misit Dominus populo suo* : Dieu nous a envoyé la rédemption de tout le peuple ; et Notre-Dame alloit après, portant Jésus-Christ entre ses bras, et étoit avec elle Anne, prophétesse ainsi nommée.

Et quand ils eurent environné tout l'autel, Jésus-Christ s'assit dessus, ainsi que fait un enfant, et regardait Notre-Dame et les autres qui étoient tout à l'entour de l'autel.

Et puis après, Notre-Dame s'en alla en Jérusalem avec Joseph, et allèrent voir sainte Elizabeth. Quand ils eurent là demeuré un peu de temps, ils s'en allèrent en Nazareth¹.

SECOND TEXTE : RÉFLEXIONS

I.

Quand Nostre Dame s'est soumise à la loy de Purification, tant s'en faut qu'elle aye en rien diminué la bonne opinion qu'on doit avoir de sa pureté et sainteté qu'au contraire elle l'a accrué et illustrée de beaucoup par ceste acte

(1) *Vie de Notre-Dame*, imprimée au quinzième siècle, en caractères gothiques, sans nom d'imprimeur, ni lieu, ni date, rééditée par l'abbé Migne dans son *Dictionnaire des Légendes*, p. 885.